



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**SÉANCE DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2022**

**Nombre de Membres**

- Afférents 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 15  
- Ayant pris part : 16

L'an deux mille vingt-deux et lundi sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**

**31/10/2022**

**Présents** : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET

**Date d'affichage**

**31/10/2022**

**Excusés représentés** : Mme MARCOU MADER Pauline représentée par Mme Pascale BARNA

**Absente non excusée** : Mme Vanessa LAGARDE

**Absent excusé** : M. Raoul de RUS

Mme Pascale BARNA-LEGRAND a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2022-75 : - Budget général Commune - Tarifs 2023**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur l'augmentation, le maintien ou la diminution des tarifs pour l'année 2023 :

**Loyers mensuels des immeubles communaux**

L'augmentation est calculée sur l'indice de référence des loyers (135,84) basé sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 sauf en ce qui concerne les charges :

Bâtiments loués	Loyer 2022	Loyer 2023
Buvette Bezan / saison	301,26 €	312,10 €
+ charges / saison	Comprises	Comprises
Salle Bezan / saison	564,83 €	585,16 €
+ charges / saison	58,00 €	58,00 €
Gîtes communaux / mois	307,56 €	318,63 €
Chauffage/eau hiver (01/10 au 30/04) / mois	180,00 €	243,00 €
Chauffage/eau été (01/05 au 30/09) / mois	66,00 €	100,00 €
Forfait ménage	40,00 €	40,00 €
Gîtes communaux / week-end	-	Été 103,60 € Hiver Loyer 103,60 € + charges 32 €
Logement 43 rue du Globe 1 <sup>er</sup> étage	505,40 €	523,59 €
+ provision sur charges / mois	70,00 €	70,00 €
Caution (1 mois de loyer)	-	523,59 €
Local 43 rue du Globe RDC- BAIL Commercial esthéticienne	150,63 €	156,05 €

+ provision sur charges / mois	100,00 €	100,00 €
Local 1 43 rue du Globe RDC - ADMR	75,00 €	77,70 €
+ provision sur charge / mois	50,00 €	
Caution	75,00 €	
Local 2 43 rue du Globe RDC - ADMR	75,00 €	77,70 €
+ provision sur charges / mois	50,00 €	
Caution	75,00 €	
Nouvelle partie attenante aux locaux 1 et 2 - ADMR	50,00 €	51,80 €
Logement 8 Grand Rue	310,87 €	322,06 €
+ provision sur charges / mois	30,00 €	30,00 €
Forfait ménage	40,00 €	40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	-	322,06 €
Immeuble 6 Grand rue	409,38 €	424,12 €
+ provision sur charges / mois	40,00 €	40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	409,38 €	424,12 €
Logement Lafargue	409,38 €	424,12 €
+ provision sur charges / mois	40,00 €	40,00 €
Caution (1 mois de loyer)	409,38 €	424,12 €

\* Le forfait ménage s'applique au départ du locataire

#### Location équipements communaux

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs des équipements communaux :

Catégorie A : associations de la Commune agissant dans le cadre de leurs activités statutaires : gratuité

Catégorie B : associations de la Commune agissant hors du cadre de leurs activités statutaires : tarif par journée

	Été (du 01-04 au 31-10)		Hiver (01-11 au 31-03)	
	2022	2023	2022	2023
Salle polyvalente	72,00 €	72,00 €	135,00 €	169,00 €
Galerie	31,00 €	31,00 €	60,00€	76,00 €
Salle de réunion	26,00 €	26,00 €	48,00 €	60,00 €
Salle de Lourtal	26,00 €	26,00 €	48,00 €	60,00 €
Prêt matériel	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Caution (pour l'année)	412,00 €	412,00 €	412,00 €	412,00 €

Catégorie C : personnes physiques ou morales justifiant paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	108,00 €	108,00 €	203,00 €	254,00 €
Galerie	46,00 €	46,00 €	88,00 €	110,00 €
Salle de réunion	39,00 €	39,00 €	72,00 €	90,00 €
Salle de Lourtal	39,00 €	39,00 €	72,00 €	90,00 €
Prêt matériel (5 tables 20 chaises)	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €
Forfait livraison matériel	66,00 €	66,00 €	64,00 €	66,00 €
Caution*	412,00 €	412,00 €	412,00 €	412,00 €

Catégorie D : personnes physiques ou morales ne justifiant pas de paiement d'impôts sur la Commune : tarif par journée

Salle polyvalente	184,00 €	184,00 €	346,00 €	433,00 €
Galerie	79,00 €	79,00 €	153,00 €	192,00 €
Salle de réunion	66,00 €	66,00 €	124,00 €	155,00 €

Salle de Lourtal	66,00 €	66,00 €	124,00 €	155,00 €
Caution*	412,00 €	412,00 €	412,00 €	412,00 €

\* Retenue sur caution en cas de ménage supplémentaire

### Centre d'hébergement de la Sigourre

Monsieur le Maire propose d'établir les tarifs du centre d'hébergement comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Nuitée sans repas	7,00 €	13,00 €
Petit déjeuner	2,50 €	2,50 €
Goûter	1,50 €	1,50 €
Repas enfant	6,30 €	6,30 €
Repas adulte	6,80 €	6,80 €
Pension complète	29,00 €	30,00 €
Demi-pension	24,00 €	25,00 €
Forfait chauffage par nuit et par groupe du (1 octobre au 30 avril)	30,00 €	60,00 €
Utilisation des dortoirs avec gestion libre des repas (8 personnes minimum)	14,00 €	40,00 €

### Restauration scolaire

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2022-2023 de la restauration scolaire ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 28 Juin 2022 par délibération n°2022-42. Ces tarifs s'établissent comme suit :

Tranche	Quotient familial	Tarif facturé	Aide de l'État d'un montant de 3 €
T1	0 € - 1 000 €	0,90 €	Éligible
T2	1001 € à 2000 € et Famille relevant de la MSA	1,00 €	Éligible
T3	2001 € et plus	3,70 €	Non-éligible
Adultes	-	5,80 €	Non-éligible

### Garderie École Les Fournials

Monsieur le Maire précise que les tarifs 2022-2023 de la garderie de l'école des Fournials ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 28 Juin 2022, par délibération n°2022-43. Ces tarifs s'établissent comme suit :

	TARIF	Tarif
	Garderie du Matin	Garderie du soir
1 <sup>er</sup> enfant du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour

2 <sup>eme</sup> enfant du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour
Par enfant supplémentaire du foyer scolarisé dans le RPI	0,40 €/jour	0,40 €/jour

### Piscine Municipale

Pour 2023, Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs 2022, à savoir :

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
<u>Entrées Individuelles :</u>		
Moins de 3 ans	Gratuité	Gratuité
De 3 ans à 16 ans (J)	2,40€	2,50€
Plus de 16 ans (A)	3,50€	4,00€
<u>Carte d'abonnement (10 entrées) :</u>		
Moins de 3 ans	Gratuité	Gratuité
De 3 ans à 16 ans (J)	20,00€	20,00€
Plus de 16 ans (A)	28,00€	30,00€

Écoles de Montredon-Labessonnié	Gratuité	Gratuité
<u>Écoles de la Communauté de Communes Centre Tarn :</u>		
Groupe écoles maternelles et primaires (forfait par groupe)	20,00 €	30,00 €
Groupe collège (forfait par groupe)	50,00 €	60,00 €

La validité des cartes d'abonnement 2022 qui n'ont pas été utilisées en totalité sera reconduite pour l'année 2023. Les élèves des classes de CM2 de la commune bénéficieront d'une carte de 5 entrées gratuites.

### Police municipale

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2022, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Cimetière : concessions (le m <sup>2</sup> )	126,50 €	126,50 €
Cimetière : taxe d'exhumation	39,00 €	39,00 €
Cimetière : dépositoire (par mois)	20,00 €	20,00 €
Colombarium (perpétuité)	500,00 €	500,00 €
Droit de place : étalage	Gratuité	Gratuité
Utilisation journalière du domaine public à des fins commerciales privées (par jour)	50,00 €	50,00 €
Occupation du domaine public : terrasse café (le m <sup>2</sup> / par an)	4,40 €	4,40 €
Occupation du domaine public et droit à sous location (vente au déballage type « vide-grenier »)	25,00 €	25,00 €

**Matériel et main d'œuvre mis à disposition des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et autres collectivités locales**

Pour 2022, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs, à savoir :

TARIF LOCATION	2022	2023		
	TARIF JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF HEURE
TRACTEUR EPAREUSE AVEC CHAUFFEUR				65,00 €
MINI PELLE SANS CHAUFFEUR	180,00 €	250,00 €		40,00 €
CAMION 3,5 T SANS CHAUFFEUR	110,00 €	202,00 €		35,00 €
TRACTEUR AGRICOLE SANS CHAUFFEUR	110,00 €	300,00 €		50,00 €
NETTOYEUR HAUTE PRESSION THERMIQUE	60,00 €	100,00 €	50,00 €	
TONDEUSE AUTOMOTRICE (kubota, Jhondheere )	120,00 €	200,00 €	100,00 €	
TONDEUSE AUTOTRACTE ( Honda )	40,00 €	50,00 €	30,00 €	
ASPIRATEUR A FEUILLES A DOS	40,00 €	60,00 €	35,00 €	
ASPIRATEUR A FEUILLES PORTE/TRACTE	110,00 €	190,00 €	100,00 €	
DEBROUSSAILLEUSE A DOS	40,00 €	54,00 €	32,00 €	
PLAQUE VIBRANTE	60,00 €	65,00 €	40,00 €	
DECOUPEUSE PORTABLE THERMIQUE	42,00 €	50,00 €	30,00 €	
TRONCONNEUSE A BOIS	49,00 €	55,00 €	32,00 €	
BETONNIERE ELECTRIQUE	40,00 €	50,00 €	30,00 €	
PERFORATEUR BURINEUR ELECTRIQUE	37,00 €	50,00 €	30,00 €	
TAILLE HAIE THERMIQUE		40,00 €	20,00 €	
MOTO POMPE THERMIQUE		70,00 €	45,00 €	
GROUPE ELECTROGENE		70,00 €	45,00 €	
RENAULT KANGOO immatriculé 4918 SW 81		Calcul fiscal km année en cours		
FIAT DUCATO immatriculé DK-942-GR		Calcul fiscal km année en cours		

\* Monsieur le Maire précise que ces tarifs peuvent être appliqués à la demi-journée sauf pour le tracteur épareuse qui est facturé à l'heure.

La facturation du gros matériel roulant à la Communauté de Communes Centre Tarn se fera à l'heure et le petit matériel à la journée ou demi-journée.

Services voirie extérieurs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice Général des Travaux Publics qui est de 121,30 à Février 2022. Le tarif HT 2023, est donc le suivant :

	2022	2023
Voirie déneigement : tarif à l'heure de déneigement tracteur et étrave :	68,17 € HT	71,35 € HT

Bail de Lafargue (n° 153/2 93 du 05/04/1985)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce tarif est soumis à l'Indice National des Fermages qui est de 110,26 pour 2022 soit une variation de 3,55 % par rapport à 2021. Le tarif **2022**, payable en 2023, est de :

	2022	2023
Bail de Lafargue	2 373,16 €	2 457,41 €

Oui l'exposé des tarifs et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs 2023 tels que présentés ci-dessus, sauf pour le bail de Lafargue où il s'agit du tarif 2022 (payable en 2023).

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU

